



RECUEIL

DES

ACTES

ADMINISTRATIFS

ANNEE 2010 - NUMERO SPECIAL N° 43 DU 22 DECEMBRE 2010

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE LA COHÉSION SOCIALE

Nomination du délégué départemental à la vie associative

Par arrêté préfectoral en date du 2 décembre 2010

Article 1^{er} - Madame Ariette (Maryse) BENJAMIN, inspectrice de la jeunesse et des sports, est désignée en qualité de déléguée départementale à la vie associative pour le département du Nord.

Article 2 - La fonction de déléguée départementale à la vie associative est assurée afin de contribuer à la promotion de la vie associative au niveau local.

Article 3 - Le secrétaire général de la préfecture du Nord et le directeur départemental de la cohésion sociale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Nord.

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER DU NORD

**Composition du comité d'hygiène et de sécurité
de la direction départementale des territoires et de la mer du Nord**

Par arrêté préfectoral en date du 21 décembre 2010

Article 1^{er} - Considérant les résultats des élections au CTP consignés au procès-verbal de dépouillement du scrutin du 19 octobre 2010, sont habilitées à désigner les représentants du personnel au sein du comité d'hygiène et de sécurité susvisé, les organisations syndicales suivantes :

	Titulaires	Suppléants
FO	3 sièges	3 sièges
UNSA	3 sièges	3 sièges
CGT	2 sièges	2 sièges
CFDT	1 siège	1 siège

Article 2 - Les syndicats ci-dessus énumérés disposent d'un délai maximal de quinze jours à compter de la notification du présent arrêté pour désigner leurs représentants titulaires et suppléants.

CENTRE HOSPITALIER RÉGIONAL UNIVERSITAIRE DE LILLE

**Délégation de signature attribuée par le directeur général par intérim, Monsieur Bruno DONIUS
à Madame Dominique PICAULT, directrice de la stratégie et des activités
et à Monsieur Freddy SERVEAUX, directeur auprès du directeur général**

Par décision N° 10/12/1032 en date du 15 décembre 2010

Article 1^{er} - Délégation permanente est donnée à Madame Dominique PICAULT, directrice de la stratégie et des activités, en cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Bruno DONIUS, directeur général par intérim, sans que l'absence ou l'empêchement ait besoin d'être invoqué ou justifié, à l'effet de signer, en son nom, tous actes, décisions, attestations, conventions, marchés, emprunts, ainsi que tous les actes relevant de l'ordonnateur.

Article 2 - En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Bruno DONIUS, directeur général par intérim et de Madame Dominique PICAULT, directrice de la stratégie et des activités, délégation est donnée à Monsieur Freddy SERVEAUX, directeur auprès du directeur général à l'effet de signer tous les actes, décisions, attestations, conventions, marchés, emprunts, ainsi que tous les actes relevant de l'ordonnateur tels que repris à l'article 1^{er} ci-dessus.

Article 3 - Les signatures et/ou les paraphes de Madame Dominique PICAULT et de Monsieur Freddy SERVEAUX sont joints ci-dessous à la présente décision.

Délégation	Signature et/ou paraphe
Dominique PICAULT Directrice de la Stratégie et des Activités	
Freddy SERVEAUX Directeur auprès du Directeur Général	

Article 4 - Les décisions de délégations de signature visées par la présente décision sont confirmées.

Article 5 - La décision enregistrée sous le n° 10/02/0165 du 25 février 2010 est annulée

Article 6 - La présente décision sera communiquée au conseil de surveillance et transmise sans délai au comptable du Centre Hospitalier Régional Universitaire de LILLE.

Article 7 - La présente décision sera insérée au recueil des actes administratifs de la préfecture du Nord.

**Délégation de signature attribuée par le directeur général par intérim, Monsieur Bruno DONIUS
à Monsieur Jean-Michel HONORÉ, directeur adjoint au CHRU de LILLE
en charge de l'intérim des fonctions de directeur du GCS G4**

Par décision N° 10/12/041 en date du 21 décembre 2010

Article 1^{er} - Délégation de signature est accordée à Monsieur Jean-Michel HONORÉ, directeur adjoint au CHRU de LILLE, en charge de l'intérim des fonctions de directeur du GCS G4, en cas d'absence ou d'empêchement de l'administrateur, toute pièce relative au fonctionnement du GCS G4.

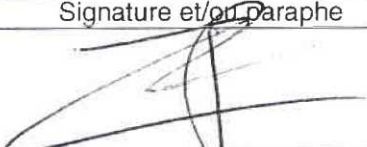
Article 2 - La présente décision prend effet à compter du 15 décembre 2010 et jusqu'à la date de désignation du nouveau directeur du GCS G4.

**Délégation de signature et mandat de représentation attribués par le directeur général par intérim,
administrateur du GCS STERINORD, Monsieur Bruno DONIUS
à Madame Frédérique CARESMEL, directrice déléguée du pôle de santé publique,
pharmacologie, pharmacie du CHRU de LILLE**

Par décision N° 10/12/046 en date du 21 décembre 2010

Article 1^{er} - Délégation permanente est donnée à Madame Frédérique CARESMEL, directrice déléguée du pôle de santé publique - pharmacologie - pharmacie du CHRU de LILLE, en cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Bruno DONIUS, pris en sa qualité d'administrateur du GCS STERINORD, sans que l'absence ou l'empêchement ait besoin d'être invoqué ou justifié, à l'effet de signer en son nom tous actes, décisions, attestations, conventions, marchés, emprunts, ainsi que tous les actes relevant de l'ordonnateur du GCS STERINORD.

Article 2 - La signature et/ou le paraphe de la nouvelle délégation sont jointes ci-dessous à la présente décision.

Délégation	Signature et/ou paraphe
Frédérique CARESMEL	

Article 3 - La présente décision sera communiquée à l'assemblée générale du GCS STERINORD et transmis sans délai au comptable du CHRU de LILLE.

Article 4 - Mandat permanent est donné à Madame Frédérique CARESMEL, pour représenter Monsieur Bruno DONIUS, lors des assemblées générales du GCS STERINORD et dans tous les actes de la vie courante du GCS.

Article 5 - La présente décision sera insérée au recueil des actes administratifs de la préfecture du Nord.

TABLE DES MATIERES

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE LA COHÉSION SOCIALE

Nomination du délégué départemental à la vie associative..... 1

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER DU NORD

Composition du comité d'hygiène et de sécurité de la direction départementale des territoires et de la mer du Nord 1

CENTRE HOSPITALIER RÉGIONAL UNIVERSITAIRE DE LILLE

Délégation de signature attribuée par le directeur général par intérim, Monsieur Bruno DONIUS à Madame Dominique PICAULT, directrice de la stratégie et des activités et à Monsieur Freddy SERVEAUX, directeur auprès du directeur général..... 1

Délégation de signature attribuée par le directeur général par intérim, Monsieur Bruno DONIUS à Monsieur Jean-Michel HONORÉ, directeur adjoint au CHRU de LILLE en charge de l'intérim des fonctions de directeur du GCS G4 2

Délégation de signature et mandat de représentation attribués par le directeur général par intérim, administrateur du GCS Stérinor, Monsieur Bruno DONIUS à Madame Frédérique CARESMEL, directrice déléguée du pôle de santé publique, pharmacologie, pharmacie du CHRU de LILLE..... 2

**Document confectionné par le Bureau des affaires départementales et du suivi de l'action de l'Etat (DiPP)
et édité par l'imprimerie de la préfecture du Nord**

Directeur de la publication : Monsieur Salvador PÉREZ, secrétaire général de la préfecture du Nord